

# Alerte canicule vigilance orange

En raison d'un épisode exceptionnel de très forte chaleur, le département est placé en **vigilance ORANGE canicule** à compter du mardi **7 juillet 2026.**



Le département des Yvelines est placé en vigilance "orange canicule" ce jour à compter de 12h00.

Vous connaissez désormais les bonnes habitudes pour vous protéger :

- Buvez régulièrement
- Restez au frais
- Fermez volets et rideaux le jour, aérez la nuit
- Prenez des nouvelles des personnes vulnérables autour de vous
- En cas de malaise : appelez le 15 ou le 112

## Infos pratiques

**Le saviez-vous ?** Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la mairie tient à jour un registre confidentiel sur lequel les personnes vulnérables peuvent s'inscrire (ou être inscrites) afin de bénéficier d'une vigilance particulière et d'une assistance en cas de forte chaleur ou de grand froid (personnes âgées, malades ou isolées). Inscription gratuite tout au long de l'année en mairie en contactant le CCAS : 01 30 80 07 11.